# Conditions Générales de Vente

#### Céline Courally – Chemin de l'EnVolée

#### Informations Générales

Céline Courally, Micro-entreprise, dont le siège social est situé à 4 AVENUE JEAN MOULIN 44800 Saint Herblain, est immatriculée sous le numéro 98222319000017. Les coordonnées de l'entreprise sont les suivantes : c\_courally@yahoo.fr.

Les différentes prestations proposées par Céline Courally Chemin de l'EnVolée sont réservées aux adultes de plus de 18 ans et aux mineurs accompagnés et/ou autorisés d'un parent ou d'un représentant légal. La finalité de l'activité de Céline Courally Chemin de l'EnVolée est le bien-être de la personne. Sont exclues de l'activité de Céline Courally Chemin de l'EnVolée, toutes prestations à caractère érotique ou sexuel. Tout comportement déplacé envers Céline Courally ou toute autre personne participant aux séances collectives pourra faire l'objet de poursuite judiciaire et de l'annulation du contrat à effet immédiat sans aucun remboursement.

### Les Responsabilités

Céline Courally s'engage à réaliser ses prestations sans discrimination, dans le respect de la vie privé, de la dignité et de la liberté du client. Dans son activité, Céline Courally tient compte des limites de ses compétences, de ses connaissances ainsi que des moyens dont elle dispose pour accompagner. Au regard des éléments portés à sa connaissance, notamment lors de l'entretien préalable réalisé en amont du commencement du parcours ou du séjour, elle peut suggérer, sans que cela soit assimilable à la réalisation d'un diagnostic ou à l'exercice de la médecine, de consulter votre médecin traitant. Dans cette hypothèse, en vertu du principe de précaution, elle se réserve le droit de refuser de commencer ou continuer l'accompagnement.

Les conseils et recommandations donnés par Céline Courally ne remplacent en aucun cas un avis médical. Céline Courally ne donnera jamais de diagnostic, ne demandera jamais l'arrêt d'un traitement médical (ces actes étant réservés aux médecins) et ne pourra pas être tenue responsable des décisions du client. Céline Courally demande expressément à son client de se référer à son médecin traitant en cas de modification ou d'interruption de son traitement médical. De la même façon, il est impératif de consulter son médecin traitant en cas de problème de santé afin qu'il puisse poser un diagnostic et effectuer des examens, si nécessaire. Céline Courally décline toutes responsabilités quant aux possibles mauvais suivis de conseils, mauvaises interprétations, interactions et conséquences des conseils donnés.

#### Obligation du client

Lors de l'entretien et à chaque début de séance, le client est tenu d'informer Céline Courally de son état de santé pouvant être impacté par un soin, de tout ce qui peut constituer une contre-indication éventuelle. En cas de doute, un certificat de votre médecin autorisant la réalisation des séances de soin pourra être demandé. Céline Courally ne pourrait être tenue pour responsable des accidents qui seraient dus à la négligence d'un client. Le client s'engage à rester courtois, poli pendant les séances ou le séjour.

#### Services Généralités

L'entreprise propose des services relevant de l'accompagnement Psycho émotionnel.

Les principales caractéristiques de ces services sont :

<u>Accompagnement psycho émotionnel : un parcours de 3 mois</u> dont les séances se déroulent en distanciel via l'application Zoom ou Teams.

A la réception du paiement (ou du 1er versement pour les règlements en plusieurs fois), le client se voit proposer les dates des 6 séances individuelles (2 séances par mois) ainsi que les dates des 3 séances collectives (1 séance par mois). Les dates des Bonus seront à déterminer ultérieurement. Les dates des séances seront maintenues pour le 2ème et 3ème mois du parcours à réception des règlements du 2ème et 3ème versement en cas de paiement échelonné (voir contrat, ce qui implique qu'en cas de non-versement du 2ème et/ou 3ème mois, les séances seront annulées).

Aucun remboursement du 1<sup>er</sup> versement ne sera effectué après le délai de 14 jours (voir ch5) et en cas de non versement des derniers paiements.

- <u>Accompagnement psycho émotionnel : demi journée</u> intensive et immersive. Le client se voit proposer ½ journée d'accompagnements : libération émotionnelle, massages, exercices méditatifs, exercices introspectifs.

Le paiement de cette demi journée se fait en 1x seulement. Le repas est à la charge du client.

## Modalités préalables

En amont de tout engagement au Chemin de l'EnVolée, un entretien préalable est prévu. Il a pour objectif de déterminer des besoins/difficultés du client et recueillir des informations nécessaires à la prise en charge du client. De ce fait des questions essentielles seront posées sur l'état émotionnel, l'histoire et les conditions de vie du client par exemple. Cet entretien préalable permet d'accueillir la réalité du client (ce qu'il a vécu, ce qu'il ressent..).

Les coordonnées : Nom, Prénom, emails seront demandés à des fins de facturations et pour la communication des séances et autres propositions (pub) Chemin de l'EnVolée.

## Engagement

Quel que soit le parcours choisis : 3 mois ou demi journée :

Le Client reçoit un contrat d'accompagnement par mail en amont du commencement du parcours 3 mois ou séjour : Chemin de l'EnVolée.

A réception du contrat signé par le client qui précise toutes les modalités d'accompagnement et les modalités de paiements (choix de paiement en 1, 2 ou 3x), le client reçoit ensuite les coordonnées bancaires ainsi que l'échéancier de règlement (le cas échéant) et les conditions d'annulation.

Les correspondances se feront par mail.

#### Modalités de Paiement

<u>Chemin de l'EnVolée 3 mois</u>: les séances démarrent 14 jours après le versement ou le 1<sup>er</sup> versement pour le parcours. Pour ainsi garantir au client son droit à la rétractation.

Pour rappel : Les dates des séances seront maintenues pour le 2ème et 3ème mois du parcours à réception des règlements du 2ème et 3ème versement en cas de paiement échelonné (voir contrat, ce qui implique qu'en cas de nonversement du 2ème et/ou 3ème mois, les séances seront annulées).

Aucun remboursement du 1<sup>er</sup> versement ne sera effectué après le délai de 14 jours (voir ch5). Aucun remboursement ne sera effectué des montants versés en cas de non-paiement des 2<sup>ème</sup> et/ou 3<sup>ème</sup> mois (paiement échelonné).

<u>Chemin de l'EnVolée Séjour</u>: pour des raisons d'organisations et en fonction des disponibilités du client et de l'entreprise le séjour sera fixé (dates et lieu) ultérieurement une fois la somme totale versée par le client à l'entreprise.

Le prix est fixé selon le barème suivant :

- Accompagnement individuel et collectif en distanciel, Chemin de l'EnVolée sur 3 mois : 900€
- Demi Journée individuelle en présentiel, Chemin de l'EnVolée : 350€ Le paiement peut être effectué par le moyen suivant :
- Paiement par virement bancaire.
  - Paiement échelonné en 2 ou 3x maximum pour chemin de l'EnVolée, parcours 3 mois.
  - Paiement en 1x seulement pour le chemin de l'EnVolée demi journée.

#### Droit de Rétractation

Conformément à la législation en vigueur, un délai de rétractation de 14 jours est appliqué.

#### Droit de Réserve

L'entreprise applique les modalités suivantes :

1/Signature du contrat d'accompagnement : Chemin de l'EnVolée (correspondance par mail).

2/Versement du la somme totale ou du 1er versement (en cas de paiement échelonné). Remboursement intégral du versement effectué 14 jours avant la 1ère séance.

Aucun remboursement des sommes versées après le délai de 14 jours qui suit le 1er versement. Aucun remboursement du 1er versement en cas de défaut de paiement des 2ème ou 3ème mois (paiement échelonné).

Céline Courally se réserve le droit de suspendre ou d'annuler toute réalisation d'une réservation en cas de défaut de paiement ou de litige de paiement. La réservation sera automatiquement annulée. Céline Courally se réserve le droit de refuser d'effectuer une autre consultation avec un client avec qui il y aurait eu un défaut de paiement ou un client ayant déjà demandé un remboursement d'une précédente consultation. Céline Courally se réserve également le droit de refuser d'effectuer une consultation si elle estime que le motif de consultation n'est pas dans son domaine de compétences ou si le comportement du client n'est pas adapté au bon déroulement de la consultation d'accompagnement (manque de courtoisie, de politesse, de respect, 3 annulations sans motif moins de 24 heures à l'avance, propositions déplacées qui engendreront des poursuites judiciaires).

## Report, Modifications ou Annulations de rendez vous

Un rendez-vous peut être modifié ou annulé en prévenant au minimum 24 heures avant Céline Courally par téléphone : 06.88.02.89.37. Toutefois, en cas d'annulation de la part du client moins de 24 heures avant (ou oubli du client le jour de la consultation), la consultation sera considérée comme due, elle comptera dans les séances prévues dans le parcours : Chemin de l'EnVolée 3 mois.

# Médiation et Litiges

Les litiges qui pourraient résulter de l'application ou de l'interprétation de la présente convention feraient l'objet d'une tentative de conciliation. Pour toute réclamation, le client devra contacter en premier lieu Céline Courally par mail à c\_courally@yahoo.fr ou adresser un courrier par lettre recommandée avec accusé de réception dans les 15 jours suivants le jour de la prestation concernée à Céline Courally 4 avenue Jean Moulin 44800 Saint Herblain. Conformément à l'article L612-1 du Code de la consommation, dans un délai d'un an à compter de sa réclamation écrite, le consommateur, sous réserve de l'article L.152- 2 du code de la consommation, a la

faculté d'introduire une demande de résolution amiable par voie de médiation, auprès de : Nom à venir